



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION COLLECTE SELECTIVE COMMUNE DE VILLANDRAUT – LE 04/05/2016

Affaire suivie par Barbara GUERINEAU

[b.querineau@ussgetom.fr](mailto:b.querineau@ussgetom.fr) – 06 81 37 51 55

### 1. PRESENTATION DE L'USSGETOM

L'USSGETOM effectue en régie, sur l'ensemble des 86 communes, la collecte sélective des bouteilles plastiques, des boîtes métalliques, du verre et du papier-carton. Cette collecte est organisée en apport volontaire comme suit :

- 211 PAV (Point d'Apport Volontaire) situés dans les communes ; ce qui représente approximativement un PAV pour 290 habitants.

Chaque PAV est muni de trois colonnes de collecte et les déchets sont répartis comme suit :

- Signalétique jaune : bouteilles et flacons en plastique, boîtes métalliques ;
- Signalétique bleue : tous les papiers, briques alimentaires ;
- Signalétique verte : bouteilles, pots et bocaux en verre.

En plus de ces PAV à destination des usagers, l'USSGETOM a mis à disposition :

- 58 colonnes pour le verre situées chez les gros producteurs ;
- 55 colonnes pour les emballages plastiques et métalliques pour les cantines scolaires et autres activités ;
- 49 colonnes pour les papiers-cartons pour les cantines scolaires et autres activités.





## 2. DENSIFICATION DU MAILLAGE DES PAV

L'augmentation constante de la population et une relative baisse des tonnages constatée sur certains flux ont été deux éléments qui ont initié une réflexion sur la collecte en 2013. Un programme de collecte sélective 2014-2017 a donc été mis en place, avec notamment comme objectifs :

- *Densifier le maillage du territoire : atteindre un PAV pour 250 habitants avec un focus de 1 PAV pour 200 habitants sur la zone en redevance incitative ;*
- *Proposer des points de collecte propres, sécurisés et aménagés.*

Depuis le lancement de ce programme, trois marchés d'aménagements ont été lancés :

- 1) En Juin 2014 : **4 créations** (Toulenne, Cudos, Sauternes et Gans) et **4 aménagements** (Toulenne pour doubler un PAV, Bernos-Beaulac, Sauternes et St Germain de Graves) ;
- 2) En Juin 2015 : **3 créations** (2 PAV à Verdélais et 1 à St Maixant) et **5 aménagements** (Savignac pour doubler, Verdélais pour rendre un PAV en accès uniquement pour les professionnels, Noaillan, Toulenne, Sauviac et Lavazan) ;
- 3) En Janvier 2016 : **1 création** (St Léger de Balson) et **6 aménagements** (Saint Symphorien, Mazères, Sigalens, Saint Michel de Castelnaud, Bassanne et Uzeste).

Sur le dernier marché, l'accent a été porté sur la mise en place de palissades plus « solides » et l'agrandissement des dalles lorsque ces palissades sont installées. Les réalisations semblent appréciées par les communes.

Pour respecter l'objectif de densification, l'USSGETOM doit encore installer 34 PAV supplémentaires sur les différentes communes du territoire.

Dans le même temps, la collecte en apport volontaire a été plébiscitée et l'USSGETOM s'est vu félicitée et encouragée pour ses performances de collecte et la qualité du tri des usagers.



## 3. LES PAV SUR LA COMMUNE DE VILLANDRAUT

### 3.1 L'état des lieux

La commune de Villandraut compte actuellement 5 PAV :

- 3 PAV à destination du public : piste cyclable, stade et salle des fêtes ;
- 2 PAV à caractère privé : au camping de Villandraut, à l'entrée du Roi Kysmar

Ces emplacements sont pertinents car la collecte fonctionne de manière efficace. Cependant, les aménagements sont datés et, avec 3 PAV public pour près de 1000 habitants, il manque un PAV sur la commune.

### 3.2 Les améliorations à apporter

- **Les PAV « public »**

- Le PAV de la salle des fêtes

La propreté peine à se maintenir autour de ce PAV malgré un passage régulier des agents de l'USSGETOM et de la commune pour nettoyer et ramasser les dépôts sauvages. Les colonnes aériennes masquent un espace à l'arrière qui incite au dépôt.

Pour pallier à ce problème dans un 1<sup>er</sup> temps, l'USSGETOM propose d'installer ses nouvelles colonnes de tri, qui vont donner un aspect plus propre à ce lieu.

Lorsque la commune engagera des travaux pour repenser le parking, les services de l'USSGETOM interviendront pour installer une dalle avec palissade au plus près du muret, évitant ainsi les dépôts à l'arrière.

- Le PAV de la piste cyclable

Les colonnes sont installées à même le sol (pelouse) ; elles sont donc instables. Elles s'abîment et ne dégagent pas une image de propreté pour les riverains et les usagers.

L'USSGETOM prévoit dans son programme d'aménagement de la fin 2016, l'aménagement d'une dalle béton.

- Le PAV du stade

C'est le PAV qui fonctionne le mieux. Même si le sol semble plus stable qu'au niveau de la piste cyclable, il n'y a pas de dalle.

L'USSGETOM prévoit dans son programme d'aménagement de la fin 2016, l'aménagement d'une dalle béton et le remplacement, si possible, des colonnes 3m<sup>3</sup> par des colonnes 4m<sup>3</sup>.



- **Les PAV « privé »**

- Le roi Kysmar

Présence d'une colonne pour le plastique/métal et d'une colonne pour le verre. Elles sont anciennes.

Une discussion sera engagée avec le gérant du domaine lorsque l'USSGETOM le contactera pour signer la convention d'usage du PAV sur domaine privé.

- Le camping de Villandraut

Les colonnes se situent pour le moment à l'entrée du camping et peuvent être utilisées par tous les riverains.

Des discussions ont été engagées en 2015 pour faire passer ces colonnes derrière la barrière afin que le PAV ne soit accessibles qu'aux résidents du camping. Les propriétaires devaient effectuer les travaux (dalle béton) avant l'été mais un contretemps les en a empêché.

M. le Maire prend contact avec les propriétaires très prochainement car il semble que des travaux puissent se faire dans le courant du mois de Juin 2016. Une réunion entre Mairie, camping et USSGETOM sera proposée.

- **Le nouveau PAV**

Plusieurs sites ont été étudiés et il semblerait que le parking de la maison de retraite (D3) soit le plus approprié (accessibilité pour le camion, zone desservie...). L'idée serait de supprimer la clôture et de créer une dalle à partir du trottoir ; un espace de 30m<sup>2</sup> serait suffisant.

Si la Mairie valide cet aménagement, l'USSGETOM peut le prévoir dans son programme d'aménagement de la fin 2016.

